

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 2 décembre 2014

Monsieur Jean-Jacques Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

Monsieur Guisolan remercie Madame Zombath pour la visite du collège et la commune de Payerne pour la mise à disposition de la magnifique salle du tribunal.

Aucune remarque concernant l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

1. Appel des membres

Sont présents :

- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Jacques Henchoz
- M. Alain Lehmann
- M. Rüfenacht Laurent
- M. le Directeur Philippe Duboux
- Mme la Directrice Danielle Zombath
- Mme Corinne Gotti
- Mme Anita Sonney
- M. Francesco Delle Donne
- M. Etter Gérald
- M. Philippe Delbrouck
- M. Pascal Savary
- Mme Sophie Despond
- Mme Cindy Genilloud

Sont excusés :

- Mme Morisset Delphine
- M. Leuthold François

2. Remplacement de Mme Sandra Ménétreay par Mme Cindy Genilloud à la délégation des parents d'élèves

Sandra nous ayant quittés cet été suite à la fin de scolarité de sa fille, il faut donc la remplacer au sein de la délégation des parents d'élèves. Selon notre règlement nous devons prendre les viennent-ensuite de l'élection du 3 mai 2012. Le premier des

ceux-ci, M. Juan-Carlos Regadera a décliné sa nomination car il a accepté une charge de conseiller communal et ne se sent pas prêt à assumer un poste au sein de notre conseil. Les deuxièmes ex-aequo sont Mesdames Cindy Genilloud et Mélanie Moullet. Toujours selon notre règlement, M. Guisolan a procédé à un tirage au sort et c'est le nom de Mme Genilloud qui avait déjà accepté la charge de secrétaire de notre conseil qui est sorti du chapeau. Elle fait donc partie officiellement du CEt dès maintenant, tout en continuant à assumer son poste de secrétaire, ce qui est également conforme au règlement. Pour la forme, M. Guisolan demande à Mme Genilloud si elle souhaite toujours intégrer le CEt ?

Mme Genilloud accepte avec joie.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2014

Aucune remarque. Il est donc accepté à l'unanimité.

4. Correspondance

M. Guisolan a reçu bon nombre de courriers. Comme chacun de ces courriers concerne un point de l'ordre du jour de ce soir, il propose d'en donner lecture lorsque l'assemblée arrivera aux divers points concernés. Il n'y a aucune objection.

5. Jours de congé 2014-2015

M. Guisolan s'excuse pour ce point qui aurait dû être traité lors de notre précédente séance.

Selon la décision prise par le CEt l'an dernier, les élèves auront congé selon leur lieu d'enclassement.

Le Conseil doit donc fixer les jours pour Payerne, Corcelles et Grandcour.

Pour Payerne, nous avons le 23 février (lundi des Brandons) qui tombe sur les vacances scolaires et il n'y a pas d'autre manifestation justifiant une mise en congé des élèves payernois.

Pour Corcelles, le lundi 4 mai tombe sur une des journées d'épreuve cantonale. Mme Zombath a écrit au département pour demander une dérogation. Celle-ci lui a été refusée. En effet, la note compte à elle seule pour 30%. Les 8^e année de Corcelles devront donc se présenter le lundi 8 mai (pour deux périodes) pour faire leur épreuve cantonale. Tous les autres élèves de Corcelles auront congé. C'est accepté à l'unanimité. Vous trouverez, en annexe, les copies de la réponse de M. Martin de la DGEO.

Pour Grandcour, Chevroux et Missy, il s'agit du lundi 8 juin. Les élèves scolarisés dans ces villages auront donc congé à cette date.

Les diverses demandes de congé ont été acceptées à l'unanimité.

6. Bal de fin d'année et fête des collèges de Missy / Grandcour et Chevroux

Bal de fin d'année

M. Delbrouck (ARCADE) explique que tout le monde était très contents et satisfaits du déroulement de cette soirée. Il félicite les élèves d'avoir établi des invitations car il y avait un meilleur contrôle. De plus, il y avait également des Securitas à l'entrée du bâtiment.

ARCADE a rencontré plusieurs fois les jeunes afin de mettre ce grand projet sur les rails.

M. Guisolan informe qu'il a reçu plusieurs remarques de parents concernant la fin de cette soirée. 23 heures serait un peu tôt ! Il y aurait eu plusieurs groupes qui ont organisé des « after »... Serait-il possible de prolonger le bal de fin d'année jusqu'à 24 heures ?

Selon M. Duboux, l'école a déjà dû demander une dérogation pour que la soirée puisse se terminer à 23 heures au lieu de 22 heures. Que la soirée se termine à 23 heures ou à 24 heures, il y aurait probablement toujours des « after ».

M. Duboux remercie également le CEt, la fondation Cherpillod et la Commune pour tout le travail fourni.

M. Guisolan demande si le budget a été respecté ? Selon M. Duboux, ils ont réussi à faire le tour. Ils doivent leur rester une dizaine de francs.

Pour les fêtes de Grandcour, Missy et Chevroux

Tout a bien fonctionné. Les journées étaient très sympathiques.

M. Guisolan remercie l'implication des membres lors de manifestations.

7. Rentrée scolaire 2014

La rentrée scolaire 2014 a été un peu chaotique. M. Guisolan procède à la lecture des divers courriers reçus. Vous en trouverez, ci-joint, une copie.

M. Henchoz donne quelques explications. Il existe deux parties :

- une traitée par l'Etat (gestion du personnel et horaire scolaire)
- une autre traitée par l'association scolaire (gestion commune des transports, des bâtiments et la surveillance pendant les transports).

Il précise que Car Postal a reçu tardivement les nouveaux horaires.

Selon la réponse de Mme Lyon, tout projet de construction doit être suspendu. M. Henchoz a reçu plus de 80 courriers avec parfois des insultes. L'ASIPE se devait de réagir au plus vite. Des corrections ont été apportées grâce à la collaboration de tous (sans la DGEO), une solution efficace a donc pu être trouvée.

Force est de constater qu'un politicien milicien ne peut plus de nos jours gérer l'école seul ; c'est la raison pour laquelle il a été mis au budget de l'ASIPE un poste de responsable de l'administration. Vu l'urgence de la situation, les communes ont été d'accord de financer un chargé de projet qui est entré en fonction depuis un mois et qui travaille à 50 % pour l'ASIPE.

L'ASIPE a effectivement désobéi au Département, Mme Lyon. Le projet de construction du futur collège secondaire apportera 13 nouvelles classes sur le site de la Promenade. Le conseil intercommunal de l'ASIPE doit donner le crédit nécessaire le 8 janvier 2015. Normalement, l'école devrait être prête pour la rentrée 2015-2016.

M. Lehmann informe l'assemblée que c'est suite à la lettre de Mme Lyon, que le projet de Grandcour a été bloqué. À ce jour, les travaux prévus initialement à Grandcour sont totalement stoppés (un crédit d'un peu plus de CHF 2'000'000.-). Pour Grandcour, Chevroux et Missy, la « pilule » a été très dure à avaler.

Mme Zombath précise qu'il s'agit d'une distribution très complexe (enclassement, enseignement, transports...etc). Cette situation a été compliquée pour tout le monde ainsi que pour les enseignant(e) s.

M. Duboux ajoute que pour le secondaire tout s'est bien déroulé ! Il y a eu 670 élèves qui se sont tous retrouvés à la Halle des Fêtes pour les présentations. C'est une nouveauté qui sera reproduite lors de la rentrée 2015-2016.

Mme Gotti a un petit bémol. Sa classe secondaire se trouve à côté de deux classes primaires. Les pauses ainsi que les récréations n'étant pas les mêmes, les élèves sont souvent déconcentrés...Heureusement que cette situation ne durera plus que six mois.

8. Prévision rentrée 2015

La rentrée scolaire 2015 promet un grand chamboulement !

M. Henchoz réprecise qu'ils mettent tout en œuvre pour que tout le secondaire soit à la Promenade. La salle des maîtres sera sur le site de la Promenade.

La direction du primaire sera pour la rentrée scolaire 2015 au DLT.

Des changements devront être effectués également au DLT pour accueillir les primaires mais tout cela devrait être gérable !

9. Sécurité routière

M. Guisolan tient à remercier la commission « sécurité routière » qui fait un travail fantastique.

M. Guisolan donne la parole à Mme Despond pour une lecture des différents courriers échangés avec la Commune.

Sophie précise qu'un premier courrier est parti dans le courant du mois d'avril qui mentionnait tous les points qui posaient problèmes au niveau de la sécurité sur le chemin de l'école. (Courrier joint au PV de la séance du 4 juin 2014)

La Municipalité a répondu rapidement et un entretien a été fixé pour le 19 mai. Suite à cette discussion, une réponse écrite a été envoyée par la Municipalité (vous trouverez ci-joint une copie).

La commission « sécurité » s'est revue en début d'année scolaire. Ils ont été très contents de voir que la quasi totalité des points ont été effectués durant les vacances scolaire ou juste au début.

Néanmoins, un point est resté en suspens. Il s'agit du cédez-le-passage au chemin du Sansui. En octobre, Mme Despond a donc réécrit pour avoir des nouvelles.

Très rapidement un rendez-vous a été fixé au 19 novembre 2015 directement sur place avec Messieurs Jomini, Savary et le responsable des marquages du canton de Vaud ainsi que Mesdames Despond et Genilloud.

Toutefois, Mme Genilloud et moi-même sommes restés un peu sur notre fin... En effet, le canton ne peut rien faire de plus pour des raisons légales si ce n'est de remplacer le cédez-le-passage par un STOP.

La commission ayant déjà anticipé la suite, Mme Despond demande à l'assemblée s'il y a des demandes précises.

M. Duboux : l'arrivée des petits au DLT va peut-être poser des problèmes inédits (les parents qui amènent leurs enfants en véhicules...etc.).

Ces changements ont déjà été soulevés lors de l'assemblée des parents d'élèves.

Il y a aussi le problème du passage piéton au Général Guisan (où se trouvent les patrouilleurs) ainsi que le passage devant Interdiscount.

M. Savary propose d'attendre la nouvelle politique de circulation que la Municipalité est en train de mettre en place. Il remercie également très chaleureusement Sophie pour tout son travail fourni.

Le pedibus : Mme Despond nous informe qu'il existe un site au nom de l'association transport et environnement et un site qui se nomme « Pedibus.ch ». Il s'agit d'un site très complet, il faudrait donc pouvoir orienter les personnes sur « Pedibus.ch ».

Ce site permet d'obtenir des feuilles pour convoquer des personnes d'un même quartier, de commander des panneaux gratuitement, d'annoncer la ligne directement sur le site, d'assurer les enfants et d'obtenir du matériel gratuit...etc.

Mme Despond souhaiterait mettre le nom du site directement dans l'info-parents et le trait d'union. Elle reste à disposition pour M. Leuthold. Le texte doit être remis dans le courant du mois de février.

M. Henchoz informe que tous les arrêts de bus sont sécurisés à une exception près. Ils ont engagé des personnes pour surveiller les enfants en attendant le bus.

10. Bâtiments scolaires

o Nouveau bâtiment secondaire

Tout a déjà été dit au point précédent. Une petite précision est apportée concernant le terme « bâtiment provisoire » lors de la mise à l'enquête. C'est à cause du formulaire CAMAC, il n'y a pas d'autre terme à disposition

o Projet collège primaire

Le projet commence sur deux fronts. Une voie Rammes (le dossier avance) et une voie Fondation Verdeil. Une décision sera prise tout prochainement pour savoir sur quelle voie se dessinera le futur projet.

Si tout se passe sans encombre, le nouveau collège primaire serait terminé pour la rentrée 2018.

11. Communication des directions

Primaire

- Mme Zombath profite de faire un appel. Il y a une énorme difficulté de recrutement. Merci de bien vouloir faire de la publicité.
- Mme Zombath annonce son futur départ pour le 1^{er} mars 2015. Elle a obtenu un transfert pour une nouvelle école primaire sur Lausanne. La procédure de désignation de son futur prédécesseur est en route. Le délai de postulation était au 2 décembre 2014.

M. Guisolan remercie Mme Zombath pour tout le travail accompli durant ces 10 ans. Il lui souhaite le meilleur pour ce nouveau challenge.

Secondaire

- M. Duboux nous informe qu'ils ont commencé l'accueil de midi. Les repas sont de qualités (fourchette verte). Le succès est toutefois assez mitigé. Les élèves sont autonomes, ils n'ont pas envie de se retrouver avec une surveillante.
L'offre n'a pas réellement de demande pour l'instant. Le projet continue jusqu'en décembre où une décision sera prise si oui ou non l'accueil de midi se poursuivra l'année prochaine.
- M. Duboux explique que le site es-payerne.ch existe et qu'il est preneur de toutes suggestions. Le souhait est avant tout pour rendre service.
- Le futur déménagement sera un énorme chamboulement. Il y a un énorme travail qui se fait entre l'ASIPE, l'établissement et la Commune de Payerne. Il y a une très bonne collaboration entre tous.
- M. Duboux nous informe qu'il y a une commission communale suisse-émigrant. Une manifestation aura lieu le samedi 2 mai 2015 de 10h00 à 12h00 sur l'accueil des nouveaux habitants payernois. Il y aurait un stand qui représenterait l'école, la représentante Mme Cherbuin, demande si des membres du CEt serait d'accord de représenter l'école. Mme Laetitia Cherbuin va envoyer un mail explicatif à M. Savary, Mme Despond et Mme Zombath (pour l'une de ses collaboratrices) qui sont fortement intéressés.

12. Divers

Si des parents d'élèves prennent contact avec l'un des membres des parents d'élèves, il faut analyser la situation et les transmettre aux compétences adéquates.

Selon M. Duboux, la voie normale est un courrier écrit à la direction des écoles et si la réponse ne leur convient pas, ils peuvent toujours écrire à la DGEO.

Sophie intervient pour nous parler d'un point personnel. Il s'agit de Mme Emmanuelle Charrière qui travaille actuellement au planning familiale Profa de Payerne. Elle a une formation en santé communautaire qu'elle a terminée par un travail de diplôme concernant l'identification des besoins de jeunes en questionnement par rapport à leur identification sexuelle. Mme Despond nous parle de la mise en place de la nouvelle antenne VOGAY de Payerne. Mme Charrière cherche à faire connaître cette nouvelle antenne et a donc pensé au CEt.

Accepté à l'unanimité, Mme Charrière et son collègue pourront venir, lors de notre prochaine séance, pour expliquer cette nouvelle antenne. M. Guisolan précise encore qu'il serait intéressant que Mme Charrière soit présente également lors de la prochaine assemblée des parents d'élèves.

Notre prochaine séance a été planifiée au 4 mars 2015.

Si plus personne ne demande la parole, M. Guisolan remercie encore une fois les membres présents pour leur engagement et clos là cette dernière séance du CEt pour l'année 2014. Il nous donne rendez-vous le mercredi 4 mars 2015 prochain, le lieu reste à définir.

M. Guisolan souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous.

Il propose à celles et ceux qui en ont le temps et l'énergie de se retrouver à la Croix-Blanche pour partager le verre de l'amitié.

Annexes:

- Le pv de l'assemblée des parents
- Le courrier pour les ECR Corcelles
- Réponse de Mme Lyon
- Courrier des parents d'élèves de Corcelles
- Courrier des parents d'élèves de Trey
- Courrier de Mme Zombath - jours de congé

- Réponse de Mme Zombath pour Corcelles
- Réponse de Mme Zombath pour Trey
- Réponse de la Municipalité pour la sécurité
- Courrier de Mme Despond – sécurité
- Deuxième courrier de Mme Despond – sécurité

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE
ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud